# Compte rendu du diagnostic agricole réalisé sur le territoire d’action de l’association patrimoniale de la plaine de Versailles

L’Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles (APPVPA), est active sur un territoire agri-urbain qui possède une forte dynamique de projet. Dans ce cadre, 10 nouveaux agriculteurs se sont installés sur le territoire en 2017. Ces installations, potentiellement bénéfiques pour l’économie du territoire, n’ont cependant pas été préparées et peu de concertations ont eu lieux entre la SAFER et les décideurs locaux pour faciliter l’installation de ces agriculteurs. Une fois installés, ces derniers ont donc dû faire face à des freins dans le développement de leur activité, liés principalement à la construction de bâtiments et infrastructures agricoles. L’APPVPA, souhaitant assurer pleinement son rôle de médiateur, a commandité cette étude afin d’anticiper les prochaines cessions d’exploitations, pour les préparer aux mieux et accompagner les reprises et l’évolution de l’agriculture de façon générale.

## Méthode utilisée

Cette étude a été réalisée à l’aide de la méthode d’analyse diagnostic des systèmes agraires, développée par l’Unité de Formation et de Recherche d’Agriculture Comparée et Développement Agricole de l’AgroParisTech (H. Cochet, S. Devienne 2006, 2013). Cette étude se déroule en trois étapes (i) analyse du paysage, (ii) enquêtes historiques, (iii) enquêtes technico-économiques et modélisation des systèmes de production (voir figure 1). C’est en passant par ces trois étapes qu’il est possible de comprendre la logique de développement de la région étudiée afin d’en saisir les enjeux actuels puis d’être en mesure de proposer des pistes de développement adaptées. Dans le cadre de ce diagnostic nous avons réalisé un recensement exhaustif des exploitations agricoles (EA), quasiment tous les agriculteurs de la zone d’étude ont été contactés et des données ont été collectées sur l’ensemble des exploitations agricoles de la zone. Cette collecte s’est effectuée via des enquêtes historiques et technico-économiques et via l’utilisation de bases de données tel que le RPG, le site Télépac et la base Sirene des entreprises.

## Conclusions principales

Le territoire étudié est un territoire agri-urbain possédant une agriculture très diversifiée, où la céréaliculture prédomine. C’est un ensemble géologique cohérent, composé de deux grandes unités paysagères, qui ont des modes de valorisation différents. Le plateau du Mantois est très rural, avec une prédominance d’exploitations en grande culture au parcellaire fortement morcelé. Il est relié à la partie orientale par la vallée de la Mauldre, où subsistent encore les derniers élevages bovins du territoire. La partie orientale est bien plus urbanisée et elle est le lieu d’une agriculture plus diversifiée. Cette différence est le fruit de l’histoire géologique et socio-économique du territoire.

De grands domaines se sont constitués au Moyen-Âge, ils sont passés des mains du clergé et des seigneurs à ceux de grands propriétaires versaillais et parisiens à la Révolution. À l’après-guerre, les petites exploitations se sont agrandies et leur nombre a diminué, en effet la France devait se reconstruire, les politiques agricoles ont poussé à la modernisation, à l’accroissement des rendements et à l’agrandissement des exploitations. Sur le territoire étudié, la recherche d’une meilleure rémunération du travail, poussée par la politique agricole commune, a entraîné une spécialisation en grande culture et l’arrêt de l’élevage. Puis, l’urbanisation croissante sur la zone orientale et la présence d’une clientèle versaillaise et parisienne aisée, a contribué au développement de nouvelles activités agricoles, de la vente directe et de l’agriculture biologique. Aussi, les agriculteurs ont su profiter de l’avantage de posséder de grands bâtiments, dans une zone où la pression foncière est forte. Ils ont ainsi transformé ces bâtiments en gîtes, en salles de réception ou encore en bureaux ou entrepôts pour les entreprises locales. Cependant, que ce soit sur le plateau du Mantois ou sur la partie Est, les agriculteurs pâtissent de cette présence de l’urbain. Les principales problématiques sont l’accès au foncier et la transmission des exploitations agricoles. En effet, la pression de l’urbain et la spéculation foncière entraînent un accroissement des prix du foncier agricole et créent des difficultés d’accès aux terres, même en location. Ceci mène à des dérives, avec notamment le paiement d’indemnités très élevées à l’exploitant sortant, ainsi qu’une multiplication d’exploitations travaillées à façon. Ces dernières touchent des aides européennes pour des terres quelles ne travaillent pas, tandis que les exploitations dont le système est basé sur le travail agricole font face à une forte instabilité. La population agricole du territoire étant vieillissante, ces problématiques prennent toute leur importance. Les modalités de reprise dépendront des résultats économiques des exploitations et de leur mode de faire-valoir. En grande culture, la tendance ira probablement à l’agrandissement d’exploitations déjà existantes. Alors même, qu’en agriculture spécialisée, créatrice de valeur ajoutée et d’emplois sur le territoire, de nombreux jeunes souhaitent s’installer. Ces jeunes font non seulement face à des problèmes d’accès au foncier mais aussi à la construction de bâtiments. Une concertation entre la SAFER, les communes et la commission des sites classés est donc nécessaire pour faciliter au mieux l’installation de nouveaux agriculteurs.

Finalement, le territoire d’action de l’APPVPA doit répondre aujourd’hui aux attentes sociétales en matière de durabilité. Une durabilité économique, qui est le moteur des grandes décisions prises par les agriculteurs et qui doit aller vers un soutien des systèmes de production créateurs de richesses, que sont les systèmes spécialisés, le système céréalier en agriculture biologique et dans une moindre mesure, les exploitations agricoles pratiquant la pension pour chevaux et cultivant des pommes de terre. Une durabilité environnementale, de plus en plus prise en compte par les producteurs, qui s’orientent vers l’agriculture de précision, ou l’agriculture biologique. Ainsi que par le territoire, qui s’est lancé dans un projet de restauration des trames vertes. Cependant, le maintien de rotations courtes, depuis les années 2000, crée aujourd’hui de nombreux problèmes phytosanitaires sur le territoire. Une solution pourrait être le développement de filières de commercialisation, sous contrats ou en circuits-courts, de cultures de printemps. Enfin une durabilité sociale, à laquelle pourrait répondre l’agriculture spécialisée, créatrice d’emplois, mais qui nécessite une réflexion forte sur la création de logements sociaux pour les employés du secteur agricole.

